



Action secours adaptés : Parce que chaque seconde compte!

Rivière-du-Loup, le 27 avril 2022- La Ville de Rivière-du-Loup lance une campagne d'inscription au programme Action secours adaptés. Celui-ci s'adresse à toute personne qui vit une situation, temporaire ou permanente, pouvant affecter sa capacité à évacuer rapidement en cas d'urgence. Parce que chaque seconde compte, les citoyens sont invités à s'inscrire sans attendre, au VilleRDL.ca/ASA.

Les pompiers interviennent fréquemment lors de situations où tout peut basculer en quelques instants, à la fois comme combattants du feu et premiers répondants. « Dans ce contexte, toute information peut faire une réelle différence, particulièrement lorsqu'une incapacité peut ralentir la capacité à évacuer. C'est encore plus vrai pour les personnes vivant seules, alors qu'aucune autre ne pourra parler pour elles en cas de perte de conscience ou d'incapacité à sortir » souligne la conseillère responsable du comité de suivi du *Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées*, Mme Edith Samson.

Concrètement, le programme sur inscription volontaire Action secours adaptés permet à la centrale 911 de transmettre des informations capitales aux premiers secours en direction d'une adresse, qui adaptent alors - comme le nom l'indique - leurs interventions et priorités d'actions en conséquence. Le chef à la prévention au Service de sécurité incendie Éric Deschênes insiste : « le programme s'adresse à toute personne dont l'évacuation peut être ralentie, pour une raison ou l'autre. Il peut s'agir d'une limitation ou d'un handicap physique ou mental, mais aussi d'une perte d'autonomie liée à l'âge, à une blessure ou suivant une opération. »

L'inscription s'effectue en quelques minutes via le *Portail citoyen* de la Ville, à VilleRDL.ca/ASA. Il est également possible de remplir une copie papier en contactant le Service de sécurité incendie à incendie@villerdld.ca ou au 418 862-5901. Les informations personnelles, partagées avec la centrale 911, sont traitées de façon confidentielle et utilisées dans le contexte d'un événement à l'adresse indiquée.

...2



Guillaume Patry, membre du comité de suivi du *Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées*, est lui-même inscrit au registre. « C'est rassurant de penser qu'en cas d'urgence ou d'incendie, les pompiers sont informés des enjeux à prendre en compte avant même d'arriver sur les lieux. J'invite les citoyens, les proches aidants et les membres des familles à discuter du programme. Inscrivez-vous ou inscrivez un proche, Action secours adaptés pourrait vous sauver la vie! »

Au cours de la prochaine année, le Service de sécurité incendie poursuivra une tournée des différents intervenants ou ressources pouvant faciliter la transmission de l'information aux personnes vulnérables. Une présentation du programme aux membres sera également offerte aux divers clubs sociaux intéressés, par exemple lors d'un dîner ou souper mensuel.

En terminant, il est à noter que l'inscription d'une personne demeurant dans une résidence pour personnes âgées, une ressource intermédiaire ou un CHLSD n'est pas requise, ces bâtiments étant tous munis d'un plan particulier d'intervention.

– 30 –

Source : Karine Pourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611